

LE CATALOGUE



L'Ossature de vos Projets

PRÉSENTATION

Nous produisons en Europe pour l'Europe.
Inspirée par la construction préfabriquée aux USA, la Société Richter System commença dès sa création en 1960 à développer, produire et commercialiser des systèmes métalliques dans sa première usine à Darmstadt.
L'entreprise s'est rapidement agrandie, elle est maintenant installée à Griesheim proche de Francfort.

Au niveau Européen, différents sites de production se trouvent en Grande-Bretagne et Espagne. **Sur le territoire Français**, Richter System dispose de deux sites de production à Creutzwald (Moselle) et à Saint-Souplets (Seine et Marne). Nous produisons en France pour la France.
Si la société accentue sa position de leader sur son marché, c'est grâce au développement d'idées nouvelles menées à Griesheim par son service recherche et développement.
La capacité de Richter System réside également dans l'amélioration constante de son outil de production.

COMPÉTENCES

Richter System est l'un des plus importants producteurs en Europe de systèmes métalliques destinés au second œuvre du bâtiment.
Les deux sites Français produisent pour l'ensemble du groupe des profilés pour enduits intérieurs, extérieurs et des supports d'enduits, ainsi qu'une gamme complète d'ossatures métalliques pour plafonds et cloisons à base de plaques de plâtre.
Nos systèmes sont contrôlés selon les normes existantes dans chacun des pays où nous sommes présents aussi bien pour l'installation acoustique, la sécurité incendie, que pour les contraintes mécaniques et feu. L'ensemble des usines de production est d'ailleurs certifié ISO 9001, 14001 et 18001.
Nous assurons grâce à notre politique décentralisée de production une souplesse de livraison reconnue par l'ensemble de nos clients.
Les systèmes de plafonds métalliques Richter System trouvent aussi bien leur emploi dans les grandes surfaces, les gymnases, les aéroports, les bureaux, les boutiques, les locaux informatiques, les hôpitaux, etc.

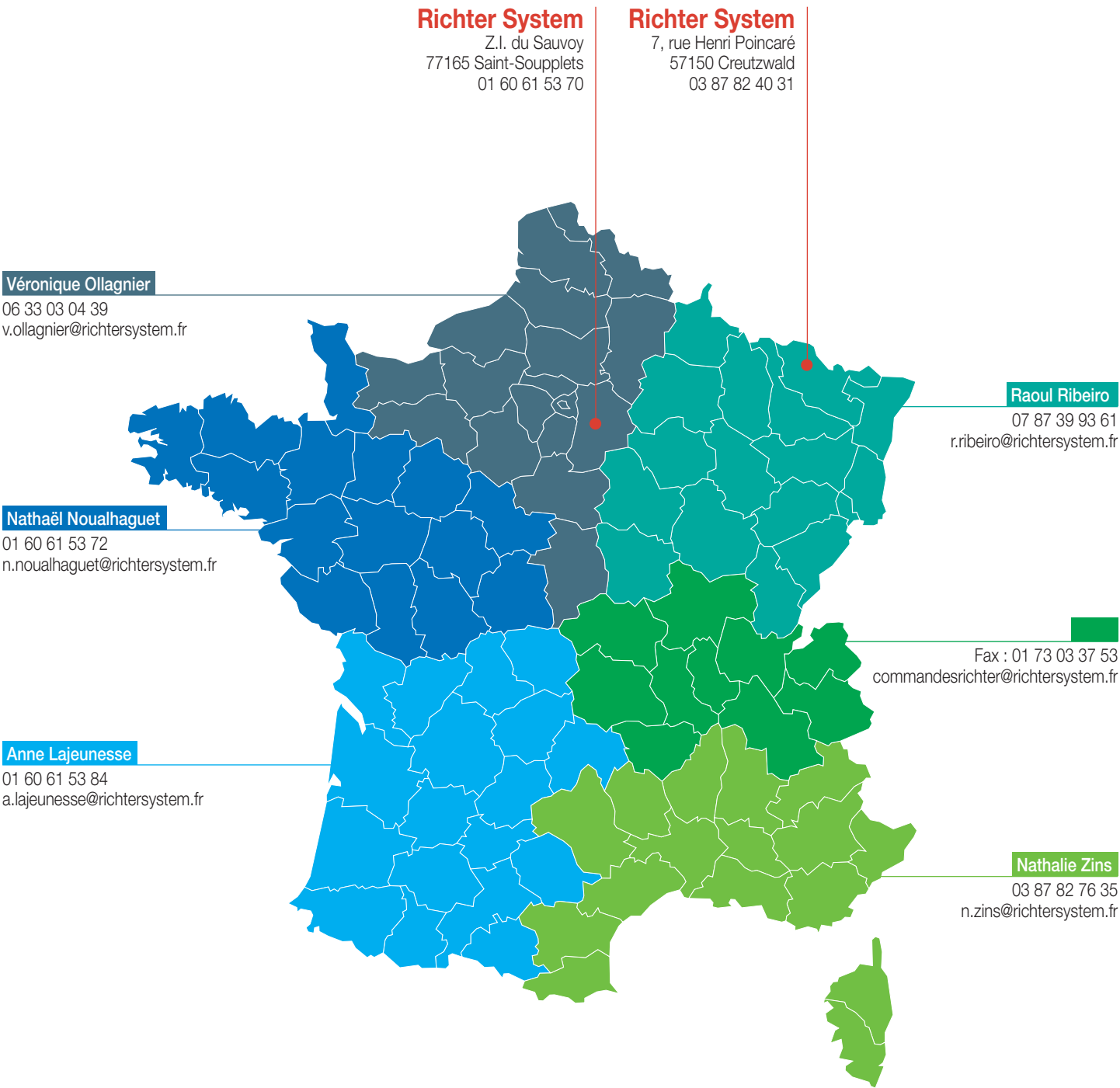
CONCLUSION

L'aménagement intérieur est un métier de spécialiste qui nécessite outre une amélioration constante de nos machines, le développement de nouveaux profilés tels que les montants renforcés Super Magnum.

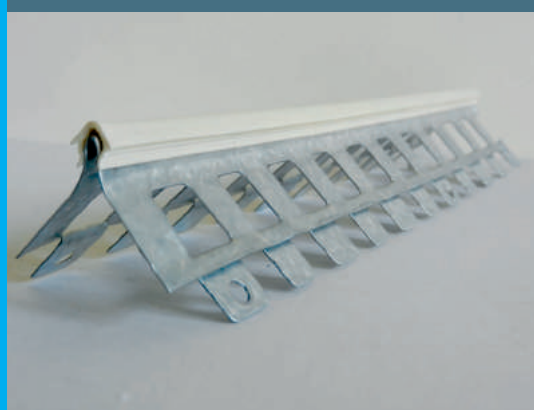
Nos trois métiers Plafonds métalliques, profils pour enduits et supports d'enduits, Ossatures pour Cloisons et Plafonds nous positionnent comme un des tous premiers intervenants européens de notre profession.

Richter France est membre du GIOFS, le Groupement des Industriels d'Ossatures pour la Filière Sèche.

Richter System en France



Les systèmes de profilés Richter System



RICHTER SYSTEM conçoit, développe et distribue des profilés métalliques pour les enduits intérieurs et extérieurs, ainsi que du support d'enduit. Cette gamme est dédiée aux plaquistes et plâtriers mais aussi aux façadiers, fort de 30 ans d'expérience en France.

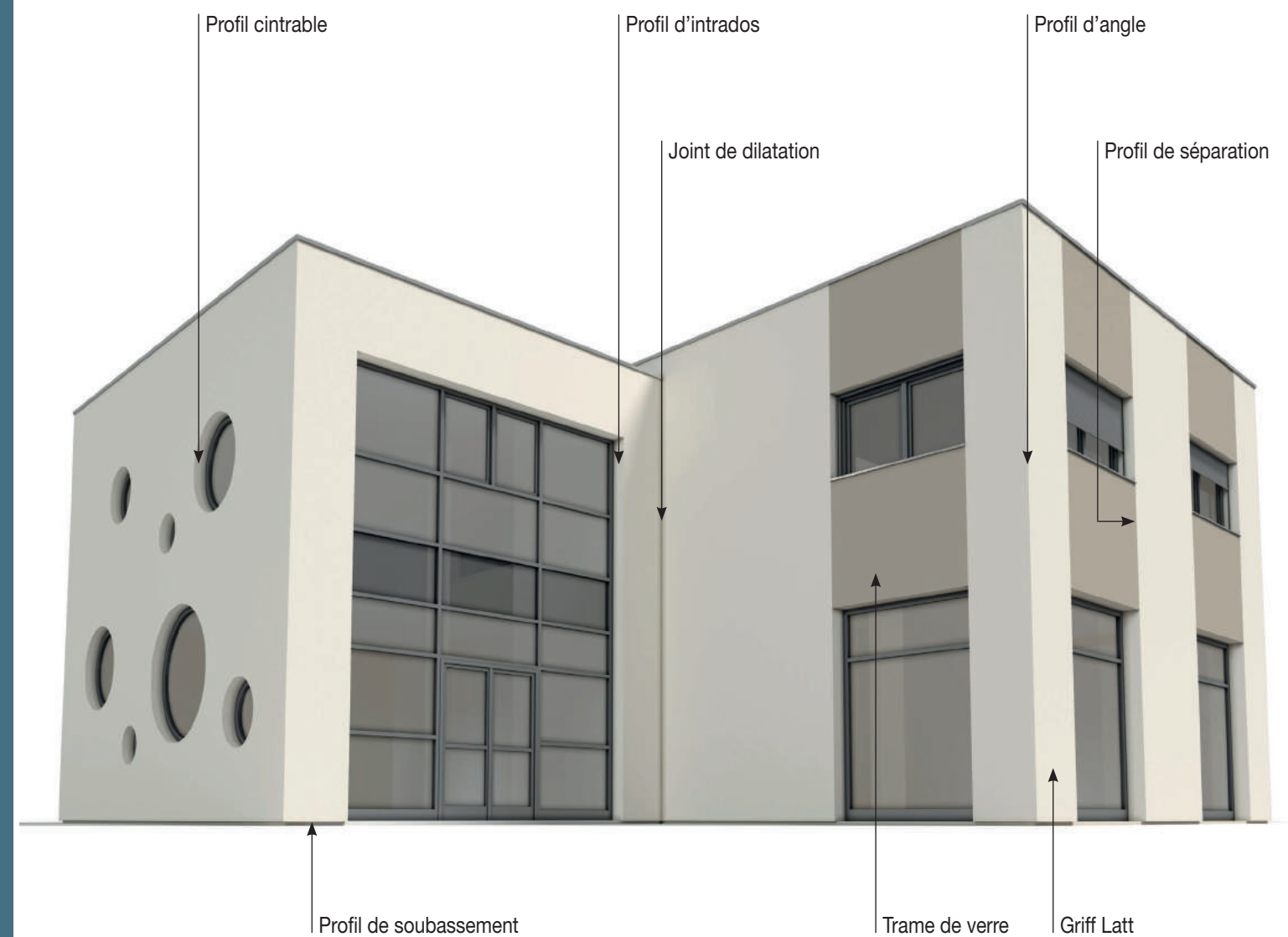
Ces produits s'appliquent à l'ensemble des types de construction : logements individuels, collectifs et tertiaires, mais aussi dans le cadre de rénovations de bâtiments existants.

Nous sommes reconnus par les professionnels des métiers du plâtre pour nos produits s'adaptant à la plaque de plâtre, carreaux de plâtre, plâtre traditionnel et flocage.

Nos supports d'enduits "Griff Latt" nous permettent de répondre à toutes vos exigences techniques ou pratiques.

Nous proposons à une clientèle exclusivement professionnelle, des produits de qualité, conformes aux normes en vigueur 13 658 DTU 26-1, de larges gammes de profilés et supports d'enduits en rapport avec les différents types d'enduit.

Nous sommes en mesure de répondre à toutes demandes de nos distributeurs grâce aux importants stocks présents en permanence sur nos deux sites de production de Saint-Soupplets (77) et Creutzwald (57). Richter System est conforme aux normes ISO 9001, 14001, 18001.



SYSTÈME DE PROFILÉS

FABRICATION FRANÇAISE



Griff Latt - Acier Déployé Schultz®

Désignation	Acier	Inox	Condt	Largeur aile	Référence
-------------	-------	------	-------	--------------	-----------

Sans revêtement papier

UTILISATION : Plafond - Mur - Intérieur - Extérieur

EN SUPPORT : D'enduit plâtre ou isolant - D'enduit mortier

- POUR :
- La protection incendie
 - Le flocage
 - La réhabilitation des combles
 - La finition intérieure
 - Une paroi coupe-feu
 - L'enrobage des gaines

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :
Acier galvanisé Z 275 g/m² - Chromaté
DX 51 D conforme norme : DIN 10142/10143

DIMENSIONS : Plaque de 2 500 x 600, soit 1,50 m²
Paquet de 20 feuilles, soit 30 m²
Palette de 30 pts, soit 900 m²

OUVERTURE DE MAILLES :

A.D.S. : 20 mm			20		2852499
Griff Latt : 10 mm			20		479873

CONSEIL DE POSE :
En quinconce, les nervures latérales doivent s'emboîter.
Recouvrement mini 10 cm dans le sens de la longueur.
Espacement maxi des fixations : 0,60 pour un plafond et parois verticales.

Avec revêtement papier

UTILISATION : Tous les enduits projetés mécaniquement

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :
Acier galvanisé Z 275 g/m² - Chromaté
DX 51 D conforme norme : DIN 10142/10143
Intérieur : papier kraft - Laize 88 mm sur 6 longueurs
Extérieur : papier paraffiné - Laize 88 mm sur 6 longueurs

DIMENSIONS : Plaque de 2 500 x 600, soit 1,50 m²
Paquet de 20 feuilles, soit 30 m²
Palette de 20 pts, soit 600 m²

OUVERTURE DE MAILLES :

A.D.S. : 20 mm			20		2852498
Griff Latt : 10 mm			20		479884

CONSEIL DE POSE :
Retirer le papier sur environ 10 cm pour obtenir un recouvrement parfait.
En quiconce, les nervures latérales doivent s'emboîter.
Recouvrement mini 10 cm dans le sens de la longueur.
Espacement maxi des fixations : 0,60 pour un plafond et parois verticales.

Beton Latt

Désignation	Acier	Inox	Condt	Largeur aile	Référence
-------------	-------	------	-------	--------------	-----------

Sans revêtement papier

UTILISATION :
Fondations
Reprise de bétonnage
Coffrage double
Arrêt de bétonnage

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :
Acier galvanisé Z 100 g/m²

DIMENSIONS : Plaque de 2 600 x 600
Paquet de 20 feuilles, soit 31,20 m²
Palette de 30 pts, soit 936 m²

Beton Latt			20		2852502
------------	--	--	----	--	---------

IMPORTANT : Produit destiné uniquement aux professionnels de l'armature structurelle.
Non garanti contre la corrosion.

Stop enduit sans PVC en métal déployé réf. 630

En 3,00 m
pour un enduit de 25 mm

UTILISATION :
Partie inférieure d'un enduit de ravalement.
Réalisation des solins.

En 3,00 ml			50		2853206
------------	--	--	----	--	---------

Protège angle pour plâtre traditionnel

Désignation	Acier	Inox	Condt	Largeur aile	Référence
-------------	-------	------	-------	--------------	-----------

■ Protège angle acier déployé - réf. 6002

Angle vif

DSD	En 2,00 ml	●		25	27	2852608
DSD	En 2,50 ml	●		25	27	2869759
DSD	En 3,00 ml	●		25	27	2852609

Autres longueurs : nous consulter

■ Protège angle acier déployé - réf. 6003

Angle vif

	En 2,00 ml	●		25	30	2852612
	En 2,50 ml	●		25	30	2852610
	En 2,60 ml	●		25	30	2852613
	En 3,00 ml	●		25	30	2852611

Autres longueurs : nous consulter

■ Protège angle acier déployé - réf. 6004

Angle vif

	En 2,00 ml	●		25	35	2852617
	En 2,50 ml	●		25	35	2852618
	En 2,60 ml	●		25	35	2852619
	En 3,00 ml	●		25	35	2852620

Autres longueurs : nous consulter

DSD : Délai sur demande

Renfort d'angle

INTÉRIEUR
TRADITIONNEL

Désignation	Acier	Alu	Condt	Largeur aile	Référence
-------------	-------	-----	-------	--------------	-----------

■ Renfort d'angle acier perforé - réf. 6905

Angle allongé

	En 2,00 ml	●		25	27	455081
	En 2,50 ml	●		25	27	455083
	En 2,60 ml	●		25	27	455084
	En 3,00 ml	●		25	27	455085

Autres longueurs : nous consulter

■ Renfort d'angle acier perforé - réf. 6910

Angle allongé

	En 2,00 ml	●		25	27	479894
	En 2,50 ml	●		25	27	479816
	En 2,60 ml	●		25	27	2852634

Autres longueurs : nous consulter

■ Renfort d'angle aluminium perforé - réf. 7005

Angle allongé

	En 2,00 ml		●	25	24	2852639
	En 2,50 ml		●	20	24	2852640

Autres longueurs : nous consulter

■ Renfort d'angle aluminium perforé - réf. 7005+

Angle allongé renforcé

	En 2,00 ml		●	25	24	2852641
	En 2,50 ml		●	20	24	2852642

Autres longueurs : nous consulter

Cornière d'angle

INTÉRIEUR

Désignation	PVC	Alu	Condt	Largeur aile	Référence
-------------	-----	-----	-------	--------------	-----------

■ Renfort d'angle pour le plâtre - En PVC - réf. 9003

	En 2,00 ml	●		50	28	2853210
	En 2,50 ml	●		40	28	2853254

Profil d’angle - Profil d’encadrement

INTÉRIEUR
Cloisons sèches

Désignation	Acier	Alu	Condt	Largeur aile	Référence
-------------	-------	-----	-------	--------------	-----------

■ Profil cintrable

En 3,05 ml		PVC	25	30	2853207
------------	--	-----	----	----	---------

■ Profil ajustable

En 3,05 ml		PVC	25	30	
------------	--	-----	----	----	--

■ Protège angle acier perforé - réf. 6005

En 2,00 ml	●		25	25	2852624
En 2,50 ml	●		25	25	479872
En 2,60 ml	●		25	25	2852627
En 2,70 ml	●		25	25	491789
En 3,00 ml	●		25	25	2852628

Autres longueurs : nous consulter

■ Protège angle aluminium perforé - réf. 7001

En 2,00 ml		●	25	25	2852605
En 2,50 ml		●	25	25	2852606
En 3,00 ml		●	25	25	2852607

■ Profil d'encadrement pour plaque de plâtre 13 mm

En 2,50 ml		PVC	50		2853187
------------	--	-----	----	--	---------

■ Profil de repère

Pour épaisseur 6 mm

En 2,50 ml	●		25		2853185
En 2,60 ml	●		25		2853186

Pour épaisseur 10 mm

En 2,50 ml	●		25		2860103
En 2,60 ml	●		25		

Profil d’angle

INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR
Enduit rustique
ou projeté

- Profil pour angle sortant déployé ou perforé.
- S'utilise pour les enduits intérieurs ou extérieurs, rustiques ou projetés de 7 à 20 mm.
- Permet de régler l'épaisseur d'enduit, de réaliser des angles parfaits sans utiliser de règle.
- Le modèle cintrable permet la réalisation de courbes et autres formes spécifiques. Existe en 10 et 15 mm.
- Recouvrement minimum : 3 à 4 mm.
- Fabrication française, en acier galvanisé Z275 grs - conforme à la norme EN 10142 et NF A36321.
- Couper les profils à l'aide de cisaille à métaux, pas de tronçonnage.
- Vérifier la compatibilité entre l'enduit et la matière première du profilé.
- Stockage : sous abri.

Désignation	Acier	Inox	Condt	Largeur aile	Référence
-------------	-------	------	-------	--------------	-----------

■ Profil d’angle extérieur déployé - S 32 sans PVC

Pour un enduit de 12 à 15 mm

En 3,00 ml	●		15	51	2852520
------------	---	--	----	----	---------

■ Profil d’angle extérieur - S 7 sans PVC

Pour un enduit de 7 mm

En 2,50 ml	●		15	30	2860100
En 3,00 ml	●	**	15	30	2852562

■ Profil d’angle extérieur perforé - S 15/10 A sans PVC

Pour un enduit de 10 mm

En 2,25 ml	●		15	41	2852536
En 2,50 ml	●		15	41	2852537
En 3,00 ml	●	**	15	41	2852538

■ Profil d’angle extérieur perforé - S 15/15 A sans PVC

Pour un enduit de 15 mm

En 2,25 ml	●		15	41	
En 2,50 ml	●		15	41	
En 3,00 ml	●	**	15	41	

■ Profil d’angle extérieur perforé - S 20 sans PVC

Pour un enduit de 20 mm

En 2,50 ml	●		15	50	
En 3,00 ml	●	**	15	30	

■ Profil d’angle extérieur cintrable perforé - S 15/10 C sans PVC

Pour un enduit de 10 mm

En 3,00 ml	●	**	15	41	
------------	---	----	----	----	--

■ Profil d’angle extérieur cintrable perforé - S 15/15 C sans PVC

Pour un enduit de 15 mm

En 3,00 ml	●		15	41	2852547
------------	---	--	----	----	---------

** En matière inox
Autres longueurs : nous consulter

Profil de séparation

INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR
Enduit rustique
ou projeté

- Profil de séparation et/ou arrêt d'enduit sans jonc.
- S'utilise pour les enduits intérieurs ou extérieurs, rustiques ou projetés de 10 à 20 mm.
- Permet de réaliser une finition parfaite et rectiligne.
- Recouvrement minimum : 3 à 4 mm.
- Fabrication française, en acier galvanisé Z275 grs - conforme à la norme EN 10142 et NF A36321.
- Couper les profils à l'aide de cisaille à métaux, pas de tronçonnage.
- Vérifier la compatibilité entre l'enduit et la matière première du profilé.
- Stockage : sous abri.

Désignation	Acier	Inox	Condt	Largeur aile	Référence
-------------	-------	------	-------	-----------------	-----------

■ Profil de séparation PS 15/30 sans PVC

Pour un enduit de 15 mm

DSD	En 2,50 ml	●		25	30	2852587
DSD	En 3,00 ml	●	**	25	30	2852588

■ Profil de séparation PS 20/30 sans PVC

Pour un enduit de 20 mm

DSD	En 2,50 ml	●		25	30	
DSD	En 3,00 ml	●	**	25	30	

■ Profil de séparation PS 10/48 sans PVC

Pour un enduit de 10 mm

	En 2,50 ml	●		25	48	2852580
	En 3,00 ml	●	**	25	48	

■ Profil de séparation PS 15/48 sans PVC

Pour un enduit de 15 mm

	En 2,50 ml	●		25	48	
	En 3,00 ml	●	**	25	48	2860205

■ Profil de séparation PS 20/48 sans PVC

Pour un enduit de 20 mm

	En 2,50 ml	●		25	48	2852592
	En 3,00 ml	●	**	25	48	2860204

DSD : Délai sur demande
** En matière inox : nous consulter

Profil de soubassement

INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR
Enduit rustique
ou projeté

- Profil de soubassement pour les enduits intérieurs ou extérieurs, rustiques ou projetés de 10 à 20 mm.
- Permet de réaliser une finition parfaite et rectiligne.
- Recouvrement minimum : 3 à 4 mm.
- Fabrication française, en acier galvanisé Z275 grs - conforme à la norme EN 10142 et NF A36321.
- Couper les profils à l'aide de cisaille à métaux, pas de tronçonnage.
- Vérifier la compatibilité entre l'enduit et la matière première du profilé.
- Stockage : sous abri couvert.

Désignation	Acier	Inox	Condt	Largeur aile	Référence
-------------	-------	------	-------	-----------------	-----------

■ Profil de soubassement PS 10/54 sans PVC

Pour un enduit de 10 mm

	En 2,50 ml	●		25	54	DSD
	En 3,00 ml	●	**	25	54	2852597

■ Profil de soubassement PS 15/54 sans PVC

Pour un enduit de 15 mm

	En 2,50 ml	●		25	54	2852601
	En 3,00 ml	●	**	25	54	2852602

■ Profil de soubassement PS 20/54 sans PVC

Pour un enduit de 20 mm

	En 2,50 ml	●		25	54	DSD
	En 3,00 ml	●	**	25	54	

DSD : Délai sur demande

Profil de joint de dilatation

EXTÉRIEUR
Enduit gratté

- Profil de joint de dilatation monobloc en acier déployé avec une partie centrale en PVC rigide et souple.
- Permet une parfaite absorption des mouvements mécaniques des façades.
- Variation admissible : +/- 10 mm.
- Existe en modèle parasismique pour les zones à risque.
- 1 modèle pour 2 fonctions : plat et angle rentrant.
- Se pose avant l'enduit.
- 2 couleurs de jonc : blanc et beige. longueur standard : 3,00 ml.
- Vérifier la compatibilité entre l'enduit et la matière première du profilé.
- Stockage : sous abri couvert.

Désignation	Acier	Inox	Condt	Largeur aile	Référence
-------------	-------	------	-------	-----------------	-----------

■ Profil de joint de dilatation monobloc en acier déployé

Avec partie centrale en PVC rigide et souple

	En 3,00 ml PVC Beige	●		10	2853190
	PVC Blanc	●		10	2853192

■ Profil de joint de dilatation monobloc en acier déployé - Spécial parasismique

Avec partie centrale en PVC rigide et souple

	En 3,00 ml PVC Beige	●		10	2853189
	PVC Blanc	●		10	2853191

** En matière inox : nous consulter

Profil d'angle

EXTÉRIEUR
Enduit gratté

- Profil pour angle sortant déployé ou perforé.
- S'utilise pour les enduits extérieurs grattés de 7 à 20 mm.
- Permet de régler l'épaisseur d'enduit, de réaliser des angles parfaits sans utiliser de règle.
- Existe en différentes longueurs et couleurs sur demande.
- Le modèle cintrable permet la réalisation de courbes et autres formes spécifiques. Existe en 10 et 15 mm.
- Fabrication française, en acier galvanisé Z275 grs - conforme à la norme EN 10142 et NF A36321.
- Couper les profils à l'aide de cisaille à métaux, pas de tronçonnage.
- Faire coulisser le jonc PVC pour cacher les raccords.
- Le jonc PVC ne doit pas être recouvert d'enduit.
- Vérifier la compatibilité entre l'enduit et la matière première du profilé.
- Stockage : sous abri.

Désignation	Acier	Inox	Condt	Largeur aile	Référence
-------------	-------	------	-------	--------------	-----------

■ Profil d'angle extérieur déployé - S 33

Pour un enduit de 10 à 15 mm					
En 3,00 ml + PVC Blanc	●	**	15	51	2852525
+ PVC 1021	●	**	15	51	2852523

■ Profil d'angle extérieur - S 7

Pour un enduit de 7 mm					
En 3,00 ml + PVC Blanc	●	**	15	30	2852568
+ PVC 1021	●	**	15	30	2852564

■ Profil d'angle extérieur perforé - S 15/10 A

Pour un enduit de 10 mm					
En 2,25 ml + PVC Blanc	●	**	15	41	2852545
+ PVC 1021	●	**	15	41	2852540
En 2,50 ml + PVC Blanc	●	**	15	41	2852546
+ PVC 1021	●	**	15	41	2852541
En 3,00 ml + PVC Blanc	●	**	15	41	2852544
+ PVC 1021	●	**	15	41	2852542

■ Profil d'angle extérieur perforé - S 15/15 A

Pour un enduit de 15 mm					
En 2,25 ml + PVC Blanc	●	**	15	41	2852556
+ PVC 1021	●	**	15	41	2852553
En 2,50 ml + PVC Blanc	●	**	15	41	2852557
+ PVC 1021	●	**	15	41	2852554
En 3,00 ml + PVC Blanc	●	**	15	41	2852558
+ PVC 1021	●	**	15	41	2852555

■ Profil d'angle extérieur perforé - S 20

Pour un enduit de 20 mm					
En 3,00 ml + PVC Blanc	●	**	15	50	2852561
+ PVC 1021	●	**	15	50	2852559

■ Profil d'angle extérieur cintrable perforé - S 15/10 - C

Pour un enduit de 10 mm					
En 3,00 ml + PVC Blanc	●		15	41	2852535
+ PVC 1021	●		15	41	2852532

■ Profil d'angle extérieur cintrable perforé - S 15/15 - C

Pour un enduit de 15 mm					
En 3,00 ml + PVC Blanc	●		15	41	2852552
+ PVC 1021	●		15	41	2852549

** En matière inox : nous consulter - Palette des coloris page 47

Profil de séparation

EXTÉRIEUR
Enduit gratté

- Profil de séparation et/ou arrêt d'enduit avec jonc PVC.
- S'utilise pour les enduits extérieurs grattés de 7 à 20 mm.
- Permet de réaliser une finition parfaite aux abords des toits, de réaliser des tableaux et ainsi varier les couleurs d'enduit sur une même façade.
- Fabrication française, en acier galvanisé Z275 grs - conforme à la norme EN 10142 et NF A36321.
- Couper les profils à l'aide de cisaille à métaux, pas de tronçonnage.
- Faire coulisser le jonc PVC pour cacher les raccords.
- Vérifier la compatibilité entre l'enduit et la matière première du profilé.
- Stockage : sous abri.

Désignation	Acier	Inox	Condt	Largeur aile	Référence
-------------	-------	------	-------	--------------	-----------

■ Profil de séparation PS 15/30

Pour un enduit de 15 mm					
En 3,00 ml + PVC Blanc	●	**	25	30	DSD
+ PVC 1021	●	**	25	30	DSD

■ Profil de séparation PS 20/30

Pour un enduit de 20 mm					
En 3,00 ml + PVC Blanc	●	**	25	30	DSD
+ PVC 1021	●	**	25	30	DSD

■ Profil de séparation PS 10/48

Pour un enduit de 10 mm					
En 3,00 ml + PVC Blanc	●		25	48	2852586
+ PVC 1021	●		25	48	2852585

■ Profil de séparation PS 15/48

Pour un enduit de 15 mm					
En 3,00 ml + PVC Blanc	●	**	25	48	2852591
+ PVC 1021	●	**	25	48	2852590

■ Profil de séparation PS 20/48

Pour un enduit de 20 mm					
En 3,00 ml + PVC Blanc	●	**	25	48	2860104
+ PVC 1021	●	**	25	48	2852593

DSD : Délai sur demande
** En matière inox : nous consulter
Palette des coloris page 47

Profil de soubassement

EXTÉRIEUR
Enduit gratté

- S'utilise pour les enduits extérieurs, grattés, de 10 à 20 mm.
- Permet de réaliser un arrêt propre et rectiligne.
- Le jonc PVC est muni d'une goutte d'eau évitant ainsi le ruissellement de l'eau sur la façade.
- Existe en différentes longueurs et couleurs sur demande.
- Fabrication française, en acier galvanisé Z275 grs - conforme à la norme EN 10142 et NF A36321.
- Couper les profils à l'aide de cisaille à métaux, pas de tronçonnage.
- Faire coulisser le jonc PVC pour cacher les raccords.
- Le jonc PVC ne doit pas être recouvert d'enduit.
- Vérifier la compatibilité entre l'enduit et la matière première du profilé.
- Stockage : sous abri.

Désignation	Acier	Inox	Condt	Largeur aile	Référence
-------------	-------	------	-------	-----------------	-----------

■ Profil de soubassement PS 10/54

Pour un enduit de 10 mm

En 3,00 ml + PVC Blanc	●		25	54	2852600
+ PVC 1021	●		25	54	2852598

■ Profil de soubassement PS 15/54

Pour un enduit de 15 mm

En 3,00 ml + PVC Blanc	●	**	25	54	2865189
+ PVC 1021	●	**	25	54	2865190

■ Profil de soubassement PS 20/54

Pour un enduit de 20 mm

En 3,00 ml + PVC Blanc	●	**	25	54	2852604
------------------------	---	----	----	----	---------

** En matière inox : nous consulter
Palette des coloris page 47

Profil d'intrados

EXTÉRIEUR
Enduit gratté

- S'utilise pour les enduits extérieurs, grattés, de 10 à 20 mm.
- Idéal pour la réalisation de sous-face de linteau.
- Son angle à 135° permet de régler l'épaisseur sur un côté de l'angle en tableau.
- Longueur standard : 3,00 ml. Différentes couleurs sur demande.
- Fabrication française, en acier galvanisé Z275 grs - conforme à la norme EN 10142 et NF A36321.
- Couper les profils à l'aide de cisaille à métaux, pas de tronçonnage.
- Faire coulisser le jonc PVC pour cacher les raccords.
- Le jonc PVC ne doit pas être recouvert d'enduit.
- Vérifier la compatibilité entre l'enduit et la matière première du profilé.
- Stockage : sous abri.

Désignation	Acier	Inox	Condt	Largeur aile	Référence
-------------	-------	------	-------	-----------------	-----------

■ Profil d'intrados S 8/10

Pour un enduit de 10 mm

En 3,00 ml + PVC Blanc	●	**	15	61	2852571
+ PVC 1021	●	**	15	61	2852570

Existe sans jonc PVC

■ Profil d'intrados S 8/15

Pour un enduit de 15 mm

En 3,00 ml + PVC Blanc	●	**	15	61	2852573
------------------------	---	----	----	----	---------

Existe sans jonc PVC

■ Profil d'intrados S 8/20

Pour un enduit de 20 mm

En 3,00 ml + PVC Blanc	●	**	15	65	DSD
------------------------	---	----	----	----	-----

Existe sans jonc PVC

DSD : Délai sur demande
** En matière inox : nous consulter
Palette des coloris page 47

Isolation thermique par l'extérieur (I.T.E.)

Désignation	PVC	Alu	Condt	Largeur aile	Référence
-------------	-----	-----	-------	--------------	-----------

■ Profil d'angle pour isolation thermique extérieure

Avec trame de verre - Long. 2,50 ml

En aluminium 100 x 150		●	100	25	2853179
En PVC 100 x 150	●		100	25	2864627

■ Trame de verre

Rouleau de 50 m x 1 m

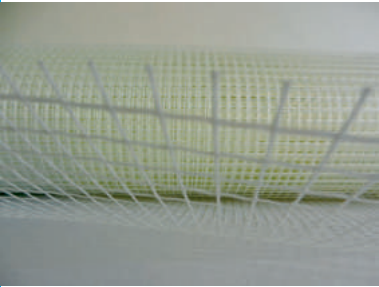
Palette de 24 rouleaux

10 x 10 non certifiée			50 m²		2853075
10 x 10 non certifiée en 0,33			50 m²		2853074
10 x 10 non certifiée en 0,50			50 m²		2866117

Palette de 30 rouleaux

10 x 10 avec CSTB			50 m²		2853076
4 x 4 avec CSTB			50 m²		2853077

Autres dimensions sur demande.



	Longueur	Condt/paquets	1/2 palette	1 palette
--	----------	---------------	-------------	-----------

Profils intérieurs

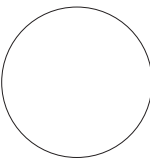
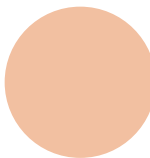
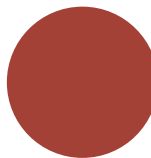
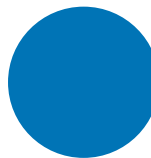
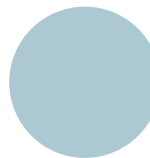
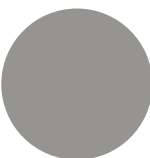
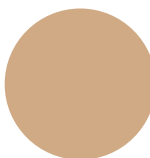
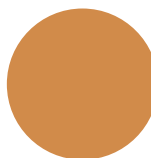
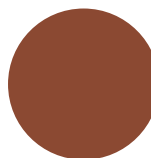
Acier déployé	6003 - 6004	2,00	1 pt = 25 u = 50 ml	60 pts = 3 000 ml	100 pts = 5 000 ml
		2,50	1 pt = 25 u = 62,5 ml	48 pts = 3 000 ml	100 pts = 6 250 ml
Acier perforé	6005	2,00	1 pt = 25 u = 50 ml	60 pts = 3 000 ml	100 pts = 5 000 ml
		2,50	1 pt = 25 u = 62,5 ml	48 pts = 3 000 ml	100 pts = 6 250 ml
Alu perforé	7005 - 7005+	2,00	1 pt = 25 u = 50 ml	60 pts = 3 000 ml	100 pts = 5 000 ml
		2,50	1 pt = 20 u = 50 ml	60 pts = 3 000 ml	100 pts = 5 000 ml
Alu perforé	7001	2,00	1 pt = 25 u = 50 ml	60 pts = 3 000 ml	100 pts = 5 000 ml
		2,50	1 pt = 25 u = 62,5 ml	48 pts = 3 000 ml	100 pts = 6 250 ml

Profils extérieurs

Angle	3,00	1 pt = 15 u = 45 ml	67 pts = 3 000 ml	110 pts = 4 950 ml
	2,25	1 pt = 15 u = 33,75 ml	60 pts = 2 025 ml	110 pts = 3 712,50 ml
Intrados	3,00	1 pt = 15 u = 45 ml	60 pts = 2 700 ml	100 pts = 4 500 ml
Fraction / séparation	3,00	1 pt = 25 u = 75 ml	40 pts = 3 000 ml	100 pts = 7 500 ml
Soubassement	3,00	1 pt = 25 u = 75 ml	40 pts = 3 000 ml	100 pts = 7 500 ml
Angles pré-découpés	3,00	1 pt = 15 u = 45 ml		

Tous nos profilés pour enduits extérieurs sont fabriqués en tôle d'acier galvanisé Z275.
Épaisseur 0,50/0,60 conforme à la norme européenne EN 10 142 et NF A 36321.
• Résistance aux chocs
• Résistance aux UV et aux intempéries.
• Stockage : sous abri.

Nuancier jonc PVC

 NOIR	 BLANC	 réf. 1021	 réf. 3029	 réf. 4006	 réf. 5001	 Réf. 5014
 Réf. 6036	 réf. 7008	 réf. 7062	 réf. 8011	 réf. 8035	 réf. 8045	

Les photos et la palette des coloris sont indicatives et non contractuelles.

Lattis déployé à nervures : GRIFF LATT®



EN COMPLÉMENT

Le GRIF LATT® nu (sans doublage papier) sert de support d'accroche en murs et en plafonds, en utilisation intérieure (conforme à la norme NF EN 13658-1) ou extérieure (conforme à la norme NF EN 13658-2).

UTILISATION

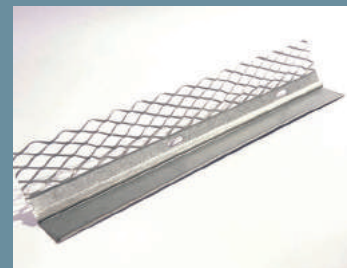
Support pour enduits plâtre, plâtre coupe-feu, chaux, isolant, flocage et protection incendie, enduit de mortier, enduit minéral et organique, béton, enrobage de structures métalliques, de gaines, réhabilitation de combles...

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Lattis en métal déployé, à nervures, en acier galvanisé DX51D (Z275 conforme à la norme NF EN 10142).
- Épaisseur : 0,30 mm (conforme aux normes NF EN 13658-1 et NF EN 13658-2).
- Poids au m² : 1 342 g (2 013 g la plaque).
- Dimensions : 2 500 x 600 mm (autres longueurs sur demande), paquet de 30 m², palette de 900 m².
- Hauteur nervures : 8 mm
- Entraxe entre nervures : 100 mm
- Classement au feu : A1
- Ouverture de maille horizontale (LWM) : 10 mm
verticale (SWM) : 9 mm

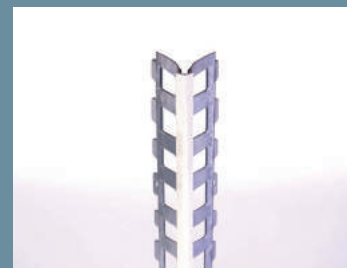
■ PROFIL STOP ENDUIT

Pour les arrêts bas et haut de l'enduit (à fixer avant le lattis), épaisseur enduit 25 mm.



■ PROFIL D'ANGLE S15

Pour le renforcement des angles saillants, épaisseur enduit 10, 15, ou 20 mm.



Lattis déployé à nervures doublé papier : GRIFF LATT® papier kraft



EN COMPLÉMENT

Le GRIF LATT® doublé papier kraft sert de support d'accroche en murs et en plafonds, en utilisation intérieure (conforme à la norme NF EN 13658-1). Le papier permet à la fois de ne pas gâcher de produit, mais aussi de maintenir une lame d'air entre le GRIF LATT et le support quand cela est nécessaire.

UTILISATION

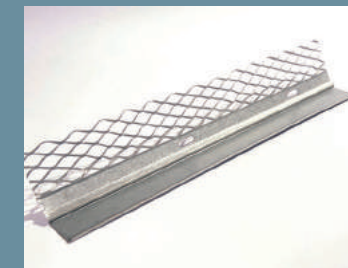
Support pour enduits plâtre, plâtre coupe-feu, chaux, isolant, flocage et protection incendie, enduit de mortier, enduit minéral et organique, béton, enrobage de structures métalliques, de gaines, réhabilitation de combles...

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Lattis en métal déployé, à nervures, en acier galvanisé DX51D (Z275 conforme à la norme NF EN 10142).
- Épaisseur : 0,30 mm (conforme aux normes NF EN 13658-1 et NF EN 13658-2).
- Poids au m² : 1 406 g (2 110 g la plaque).
- Papier kraft : laize 88 mm (usage intérieur).
- Dimensions : 2 500 x 600 mm, paquet de 30 m², palette de 600 m².
- Hauteur nervures : 8 mm
- Entraxe entre nervures : 100 mm
- Ouverture de maille horizontale (LWM) : 10 mm
verticale (SWM) : 9 mm

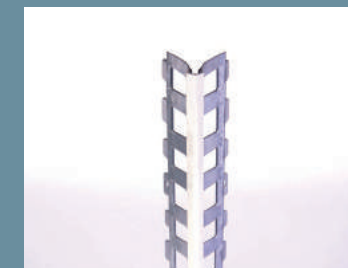
■ PROFIL STOP ENDUIT

Pour les arrêts bas et haut de l'enduit (à fixer avant le lattis), épaisseur enduit 25 mm.

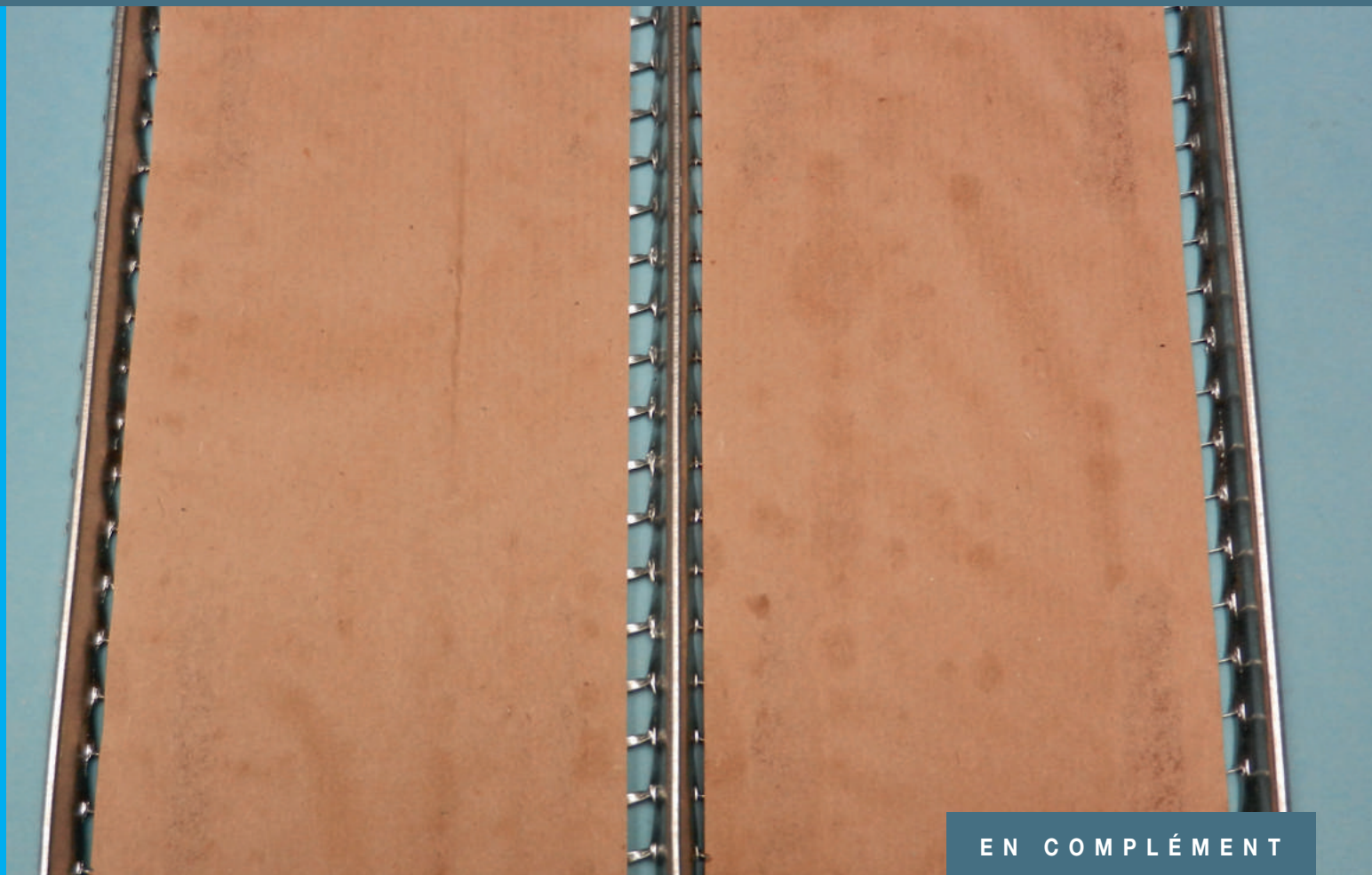


■ PROFIL D'ANGLE S15

Pour le renforcement des angles saillants, épaisseur enduit 10, 15, ou 20 mm.



Lattis déployé à nervures doublé papier paraffiné : GRIFF LATT™ papier paraffiné



EN COMPLÉMENT

Le GRIFF LATT™ doublé papier paraffiné sert de support d'accroche en murs, en utilisation extérieure (conforme à la norme NF EN 13658-2). Le papier permet à la fois de ne pas gâcher de produit et de maintenir une lame d'air entre le GRIFF LATT™ et le support si nécessaire.

UTILISATION

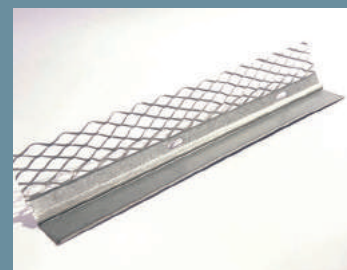
Support pour enduits chaux, minéral et organique, pour maison à ossatures bois (MOB), résiste aux intempéries.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Lattis en métal déployé, à nervures, doublé papier paraffiné, en acier galvanisé DX51D (Z275 conforme à la norme NF EN 10142).
- Épaisseur : 0,30 mm (conforme aux normes NF EN 13658-1 et NF EN 13658-2).
- Poids au m² : 1 406 g (2 110 g la plaque).
- Papier paraffiné 1 face : laize 88 mm (usage extérieur).
- Dimensions : 2 500 x 600 mm (autres longueurs sur demande), paquet de 22,50 m², palette de 900 m².
- Hauteur nervures : 8 mm
- Entraxe entre nervures : 100 mm
- Ouverture de maille horizontale (LWM) : 10 mm
verticale (SWM) : 9 mm

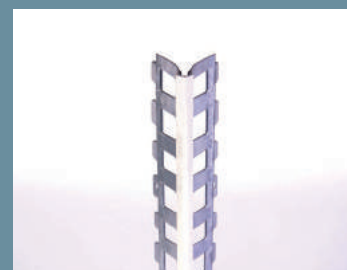
■ PROFIL STOP ENDUIT

Pour les arrêts bas et haut de l'enduit (à fixer avant le lattis), épaisseur enduit 25 mm.



■ PROFIL D'ANGLE S15

Pour le renforcement des angles saillants, épaisseur enduit 10, 15, ou 20 mm.



Lattis déployé à nervures : Acier Déployé Schultz®



EN COMPLÉMENT

L'Acier Déployé Schultz® nu (sans doublage papier) sert de support d'accroche en murs et en plafonds, en utilisation intérieure (conforme à la norme NF EN 13658-1) ou extérieure (conforme à la norme NF EN 13658-2). Ses mailles larges (20 mm au lieu de 10 mm) facilitent le passage des produits épais.

UTILISATION

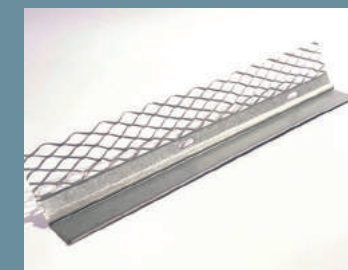
Support pour enduits plâtre, plâtre coupe-feu, chaux, isolant, flocage et protection incendie, enduit de mortier, enduit minéral et organique, béton, enrobage de structures métalliques, de gaines...

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Lattis en métal déployé, à nervures, en acier galvanisé DX51D (Z275 conforme à la norme NF EN 10142).
- Épaisseur : 0,30 mm (conforme aux normes NF EN 13658-1 et NF EN 13658-2).
- Poids au m² : 1 342 g (2 013 g la plaque).
- Dimensions : 2 500 x 600 mm, paquet de 30 m², palette de 900 m².
- Hauteur nervures : 8 mm
- Entraxe entre nervures : 100 mm
- Classement au feu : A1
- Ouverture de maille horizontale (LWM) : 20 mm
verticale (SWM) : 9 mm

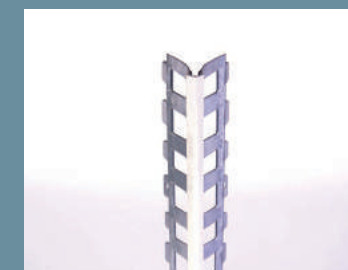
■ PROFIL STOP ENDUIT

Pour les arrêts bas et haut de l'enduit (à fixer avant le lattis), épaisseur enduit 25 mm.



■ PROFIL D'ANGLE S15

Pour le renforcement des angles saillants, épaisseur enduit 10, 15, ou 20 mm.



Lattis déployé à nervures : BETON LATT®



Le BETON LATT® nu (sans doublage papier) sert en extérieur dans le domaine de la maçonnerie.

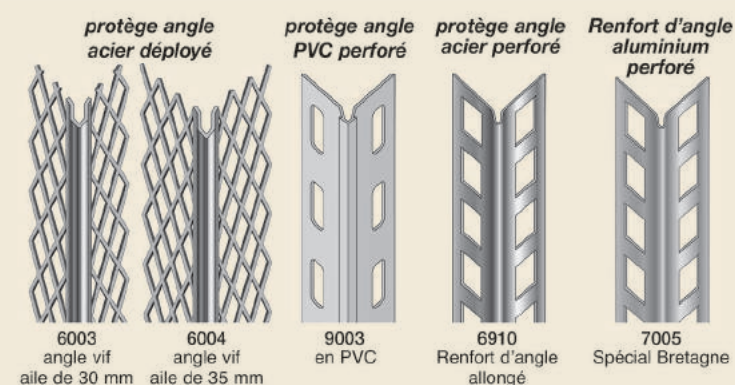
UTILISATION

Pour les bétons : coffrage perdu, reprise/arrêt de bétonnage, élaboration de réservation, boîte de réservation, alvéole de scellement, coffrage cylindrique, coffrage double... Les mailles laissent passer la laitance sans permettre au béton de s'échapper.

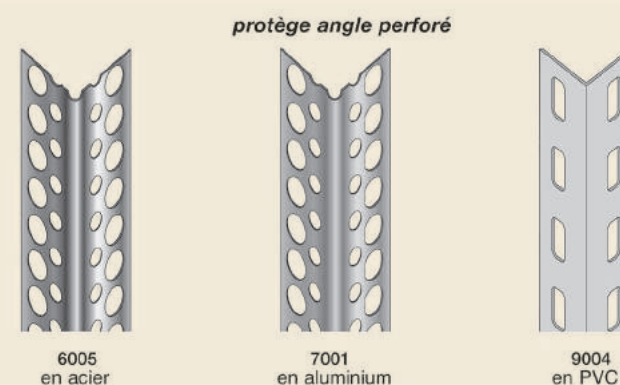
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Lattis en métal déployé, à nervures, en acier galvanisé Z100.
- Épaisseur : 0,30 mm.
- Poids au m² : 1 342 g (2 013 g la plaque).
- Dimensions : 2 600 x 600 mm (autres longueurs sur demande), paquet de 30 m², palette de 936 m².
- Hauteur nervures : 8 mm
- Entraxe entre nervures : 100 mm
- Classement au feu : A1
- Ouverture de maille horizontale (LWM) : 10 mm
verticale (SWM) : 9 mm

PROFILES INTERIEURS POUR PLATRE TRADITIONNEL



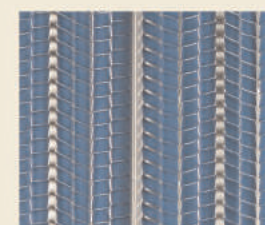
PROFILES INTERIEURS POUR CLOISONS SECHES



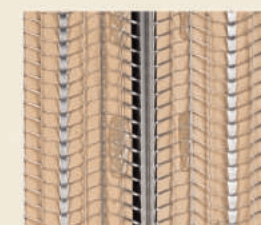
SUPPORT D'ENDUIT

Griff latt. A.D.S

Pour Flocage – Projection plâtre ou isolant – Z 275 grs

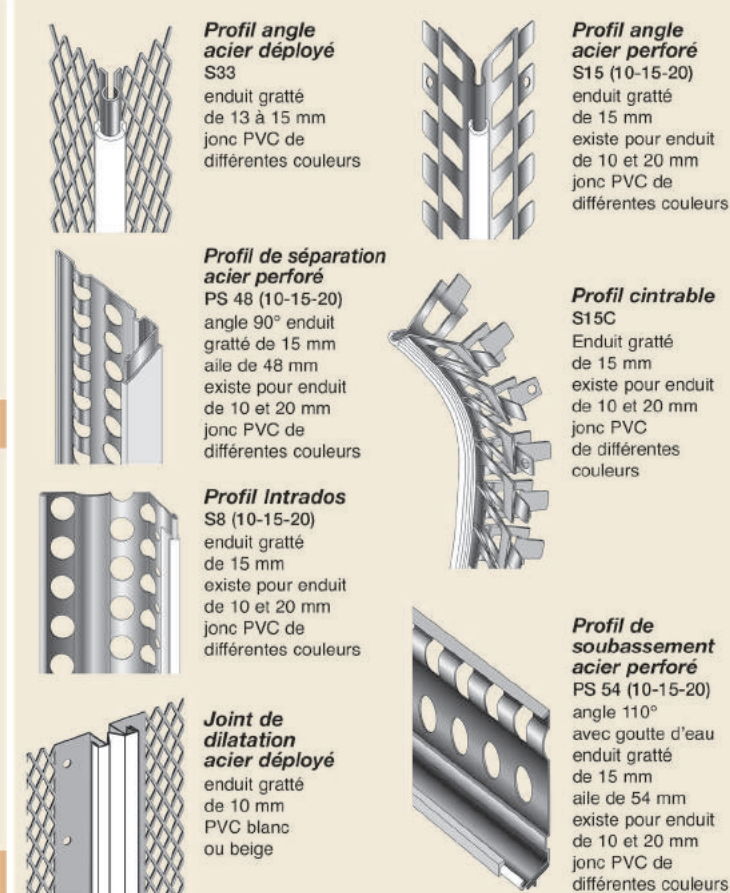


Sans papier



Avec papier

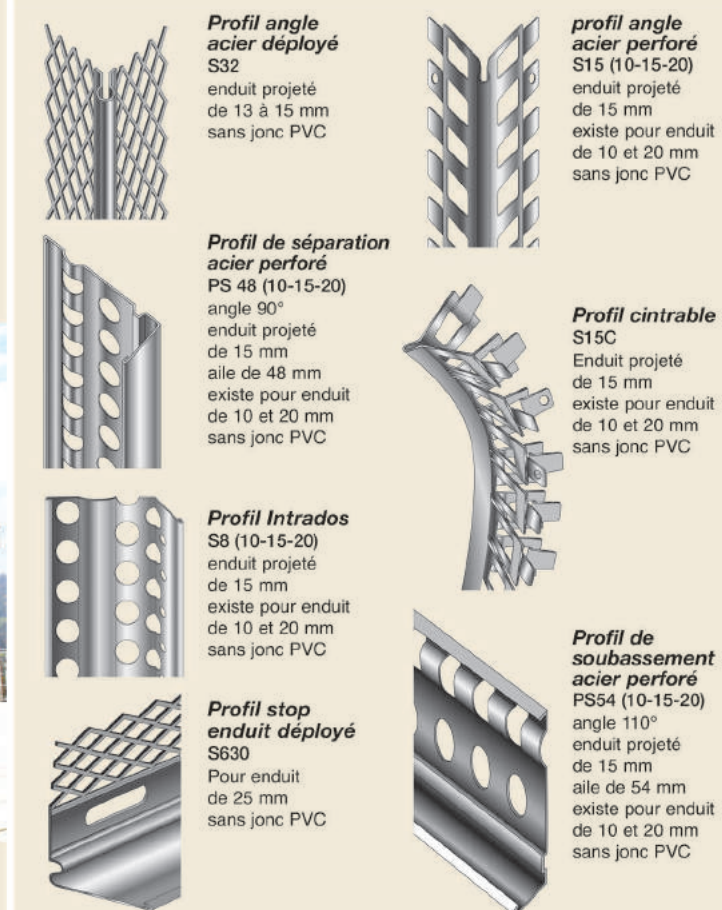
PROFILES POUR ENDUITS EXTERIEUR - GRATTES



Nuancier jonc PVC



PROFILES POUR ENDUITS EXTERIEUR - PROJETES



■ PRÉAMBULE

Sauf convention spéciale et écrite conclue avec le client, la passation d’une commande implique son adhésion aux présentes conditions générales de vente, qui constituent le socle de la négociation commerciale, conformément aux dispositions de l’article L.441-6 du Code de commerce, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur ses propres documents. Les présentes conditions sont révisables à tout moment et sans préavis, étant entendu que toute version nouvelle prendra effet à la date de sa réception par le client.

■ COMMANDE

Toute commande ainsi que toute modification ou annulation des commandes devra être passée par écrit par nos clients et fera l’objet d’une acceptation écrite de notre part, fixant les conditions et modalités suivant lesquelles la commande ou la modification ou l’annulation de commande reçue sera honorée.

Notre société se réserve le droit de refuser les commandes en cas de manquement du client à l’une quelconque de ses obligations et, plus généralement, de refuser toute commande présentant un caractère anormal pour quelque raison que ce soit ou passée de mauvaise foi.

Notre société se réserve le droit, même en cours d’exécution de commande, d’exiger une garantie pour la bonne exécution des engagements, tout refus autorisant l’annulation de tout ou partie des commandes acceptées.

■ RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Nos marchandises et outillages restent notre propriété tant que leur prix ne nous a pas été intégralement payé en principal et accessoires. Néanmoins, la responsabilité des risques et périls de ces marchandises et outillages incombe au client (même en cas de vente franco) dès leur remise, soit au client ou son mandataire, soit au transporteur ; le client en assure dès cette remise, les frais, la garde, la conservation et assume la responsabilité des dommages qu’elles peuvent causer. Il s’oblige à souscrire toute assurance à ces titres.

En application de la présente réserve de propriété, nous sommes autorisés à inventorier, à tout moment, chez le client ou chez tout tiers à qui il les aurait cédées, les marchandises non encore payées en provenance de nos établissements. Si les produits, objet de la réserve de propriété, ont été revendus par le client, la créance de notre société sera automatiquement transportée sur la créance du prix des produits ainsi vendus par le client. Le client cède dès à présent à notre société toutes créances qui naîtraient de la revente des produits impayés sous réserve de propriété. En cas de revendication des marchandises, pour non paiement partiel ou total, les produits en stock seront réputés correspondre aux créances impayées. Le client s’oblige à informer tout tiers, notamment en cas de saisie, du fait que les produits sous clause de réserve de propriété appartiennent à notre société, et à informer notre société immédiatement de toute saisie ou opération similaire. Il est précisé en tant que de besoin que la présente clause de réserve de propriété est conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et, à ce titre, aux dispositions de l’ordonnance n°2006-346 du 23 mars 2006 « relative aux sûretés ».

■ LIVRAISON, RÉCLAMATION

Les délais de livraison mentionnés dans nos confirmations de commande sont purement indicatifs. Le client ne pourra en aucun cas se prévaloir d’un retard éventuel, à quelque titre que ce soit.

Sauf stipulation contraire expressément reprise par nous dans l’accusé de réception de commande, la livraison et en conséquence le transfert des risques au client, tant au titre de pertes ou dommages aux produits objet de la commande du client d’une part, que de responsabilité du fait desdits produits d’autre part, sont réputés effectués dès leur individualisation dans nos locaux, et au plus tard lors de la remise au premier transporteur.

Le client devra en conséquence souscrire une police garantissant les dommages susceptibles d’être occasionnés aux produits transportés ainsi qu’une police garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité du fait des dommages pouvant être causés par les produits objet de sa commande à compter du point de transfert des risques.

Les réclamations éventuelles de quelque sorte que ce soit, notamment pour défectuosité des produits doivent nous être transmises dans les 24 heures de la réception des marchandises. Passé ce délai, le client est réputé avoir accepté les marchandises sans réserve. Sauf en cas d’accord exprès et préalable, aucun retour de marchandise ne sera accepté. En tout état de cause, chaque retour de marchandise devra être organisé franco de port.

Dans ses relations avec les transporteurs, le client s’engage à vérifier les produits au moment de leur réception et à faire immédiatement toutes réserves utiles auprès du transporteur, dans les conditions précisées à l’article L.133-3 du Code du commerce (réserves sur récépissé, confirmées par lettre recommandée dans les trois jours, non compris les jours fériés). A défaut d’avoir respecté cette procédure, tout éventuel recours à l’encontre de notre société sera déclaré inopposable.

■ QUALITÉ DE NOS PRODUCTIONS / GARANTIES

Nous garantissons que nos produits sont conformes :

- Aux normes en vigueur,
- Aux avis techniques et certifications,
- A nos cahiers des charges,
- Au code des usages des emballages en matière plastique de la chambre syndicale des emballages en matière plastique,
- Aux cahiers des charges élaborés et remis par nos clients et plus généralement aux spécifications figurant dans les commandes de nos clients.

Sauf stipulation expresse et contraire ayant reçu notre accord, les commandes sont exécutées avec les tolérances d’usage en qualité courante.

Nous ne saurions être tenus responsables :

- d’un défaut du produit constaté au regard de l’emploi spécifique auquel notre client le destinait même si ce dernier nous en a avisé et sauf engagement particulier de notre part,
- des conséquences d’une utilisation de nos produits non conseillée par nous et, a fortiori, d’une utilisation non conforme à nos prescriptions ou aux règles de l’art,
- des défectuosités des produits résultant de leurs conditions de stockage ou de manutention.

Nous écartons toute responsabilité pour tout dommage subi par tout produit, tout équipement, tout système, toute application lorsque d’autres composants que les nôtres ou ceux dont nous préconisons l’emploi ont été intégrés ou utilisés dans un ensemble. Notre responsabilité sera également exclue lorsque la défaillance de l’un de nos produits aura été provoquée par un autre composant auquel le client aura associé notre produit.

Nous limitons strictement notre garantie au remplacement des produits dont nous aurons constaté la défectuosité dans le cadre d’un contrôle contradictoire effectué avec le client.

A notre discrétion, nous proposerons le remboursement des produits litigieux à la valeur à laquelle ils auront été facturés. Notre responsabilité est strictement limitée aux obligations ainsi définies et il est de convention expresse que nous ne serons tenus en aucune circonstance d’indemniser les dommages immatériels et/ou indirects dont le client (ou un éventuel sous-acquéreur) pourrait se prévaloir, ceci quels qu’en soient la cause et le fondement (garantie contractuelle, garantie légale, responsabilité contractuelle telle que non conformité etc.).

De ce fait, nous ne pourrions en aucun cas être tenus d’indemniser, notamment, les pertes de production, d’exploitation, de profit, frais ou dépenses quelconques, notamment en cas d’indisponibilité ou d’impropriété à leur destination des produits livrés ou des biens auxquels les produits livrés se trouveraient incorporés, ainsi que les dommages subis par des tiers, et plus généralement tout préjudice indemnisable de nature autre que corporelle ou matérielle.

■ PRIX - CONDITIONS DE REGLEMENT

Nos produits sont facturés au tarif en vigueur au jour de la livraison.

Nos marchandises sont payables au siège social par virement, traite protestable acceptée ou billet à ordre à quarante cinq jours fin de mois.

Pour un règlement dans les quinze jours calendaires de la date de facture, un escompte de 0.65% sera accordé. Il n’est pas accordé d’escompte pour les ventes à l’export.

De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par nous, le défaut de paiement, même partiel, de nos fournitures à l’échéance fixée, l’arrivée de l’échéance constituant mise en demeure entraînera :

- l’exigibilité immédiate de toute autre facture, même ayant donné lieu à la mise en circulation d’une traite et l’exigibilité immédiate de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit,
- l’exigibilité de plein droit, conformément aux dispositions de l’article L.441-6 du Code de commerce, d’une pénalité de retard calculée à compter du lendemain de l’échéance au taux d’intérêt légal en vigueur multiplié par 3,
- l’exigibilité de plein droit d’une indemnité pour frais de recouvrement dont le montant sera égal à 15% des sommes dues et ne pourra en aucun cas être inférieur à 40 euros.

Notre société pourra imputer de plein droit lesdites pénalités de retard sur toute réduction de prix due au client.

En cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l’effet sera considéré comme un refus d’acceptation assimilable à un défaut de paiement. Le défaut d’acceptation d’une traite ou le défaut de souscription d’un billet à ordre dans les soixante jours d’édition de la facture sera également considéré comme un défaut de paiement.

Aucun paiement ne peut faire l’objet d’une compensation à la seule initiative du client, notamment, et conformément aux dispositions de l’article L.442-6-I-8° du Code de commerce, en cas d’allégation par le client d’un retard de livraison ou de non-conformité des produits livrés, l’accord préalable et écrit de notre société étant indispensable et ce, quelles que soient les dispositions éventuellement contraires pouvant figurer dans les conditions d’achat du client.

En cas d’insolvabilité notoire, de paiement au-delà de la date d’échéance, de redressement ou de liquidation judiciaire, notre société pourra :

- procéder de plein droit et sans autre formalité, à la reprise des marchandises correspondant à la commande en cause et éventuellement aux commandes impayées antérieures que leur paiement soit échu ou non ;
- résilier de plein droit le contrat en totalité sur simple avis donné au client par lettre recommandée avec demande d’avis de réception, sans autre formalité et sans préjudice de l’exercice de tous ses autres droits.

Toute détérioration du crédit du client pourra, à tout moment, justifier en fonction des risques encourus, la fixation d’un plafond en découvert éventuellement autorisé du client, l’exigence de certains délais de paiement, d’un règlement comptant des commandes en cours et à venir et de certaines garanties.

Ce sera notamment le cas si une cession, location-gérance, mise en nantissement ou un apport du fonds de commerce du client ou de certains de ses éléments, ou si un changement dans le contrôle ou la structure de la société du client ou dans la personne de son dirigeant, est susceptible de produire un effet défavorable sur le crédit du client.

De convention expresse, en cas d’ouverture d’une procédure de sauvegarde de justice, de mise en redressement judiciaire ou de mise en liquidation judiciaire du client, le montant non encore payé des factures qu’il aurait pu émettre au titre des prestations effectuées au profit de notre société et celui des réductions de prix éventuellement dues, se compensera avec les sommes qu’il resterait devoir à notre société, celles-ci devenant immédiatement exigibles.

Si, par ailleurs, notre société est mise dans l’obligation de s’adresser à un mandataire (avocat, huissier, etc.) pour obtenir le règlement des sommes dues, il est expressément convenu à titre de clause pénale stipulée forfaitairement et de plein droit, et non réductible, l’application d’une majoration calculée au taux de 10 % du montant des sommes dues par le client et ce, sans préjudice des intérêts de retard et dommages et intérêts éventuels.

■ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE - MARQUES ET BREVETS

Sauf disposition contraire expresse, les plans, spécifications, fichiers informatiques, documentations techniques et commerciales, cahiers des charges, résultats d’essais, photographies, échantillons, prototypes, études, rapports, courriers, brevets, modèles et dessins, etc. que nous transmettons à nos clients demeurent notre propriété. En conséquence, le client s’interdit d’en effectuer une quelconque diffusion sans notre accord écrit préalable et s’engage à n’en faire usage que dans les limites strictes de la destination convenue.

Nos clients sont garants à notre égard et nous doivent l’indemnisation de toutes conséquences des contestations soulevées à l’occasion des fabrications effectuées par nous suivant leurs indications, plans, dessins et spécifications, et qui porteraient atteinte à des droits de propriété industrielle ou intellectuelle appartenant à des tiers.

Le client qui aurait connaissance d’une contrefaçon des brevets, marques et autres droits de propriété intellectuelle détenus par notre société devra nous en informer immédiatement par télécopie ou par e-mail confirmé par lettre recommandée avec demande d’avis de réception.

■ STOCKS

Les stocks de matière(s) première(s), composants, inserts, outillage et de produits finis et semi finis constitués pour faire face aux besoins de nos clients leur seront intégralement facturés lors de la clôture de leur compte, quel qu’en soit le motif.

■ MOULES / MODÈLES / OUTILLAGES

Sauf preuve contraire, les moules, modèles et outillages que nous développons et fabriquons en vue de la production de produits conformes aux spécifications de nos clients demeurent notre propriété.

Tout financement par le client en vue de couvrir tout ou partie du coût de fabrication de l’outillage spécifique ne saurait justifier un transfert de propriété dudit outillage au profit du client, et n’autorise pas le client à en demander le transfert à un autre fabricant sans notre accord ni à restreindre notre possibilité de produire pour d’autres clients sur le même outillage.

Nous nous réservons un droit de rétention sur les moules, modèles et outillages mis à notre disposition par nos clients pour assurer la fabrication des produits que nous leur livrons, ce jusqu’au parfait règlements des factures correspondant à nos livraisons.

■ RETOURS

Aucun retour de produit ne sera admis sans l’accord préalable et écrit de notre société. En toute hypothèse, les coûts afférents au transport des produits retournés resteront à la charge du client.

■ CONFORMITE DE LA PRESCRIPTION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DE NOS PRODUITS

Toute personne qui prescrit et / ou met en œuvre nos produits le fera sous son entière responsabilité. Il lui appartiendra de vérifier au moment de la prescription et / ou de la mise en œuvre qu’il est bien en possession du dernier état de la réglementation en vigueur et de la dernière version de notre documentation technique et commerciale.

■ EXCLUSION DE TOUTES PÉNALITÉS

Aucune pénalité ne sera acceptée par notre société, sauf accord préalable et écrit de celle-ci et ce, quelle que soit la motivation de la pénalité.

■ FORCE MAJEURE

L’exécution par les parties de tout ou partie de leurs obligations sera suspendue en cas de survenance d’un cas fortuit ou de force majeure qui en gênerait ou retarderait l’exécution. Sont notamment considérés comme tels au sens de la présente clause : les conflits sociaux et notamment les grèves totales ou partielles, les lock - out, les interruptions de transport, les entraves à la circulation des marchandises, les difficultés d’approvisionnement en matière première ou en énergie, la destruction des locaux de fabrication et / ou de l’outil de production même partielle, les accidents d’outillage survenus chez nous ou chez nos fournisseurs, les difficultés d’approvisionnement en matière première ou en énergie, la destruction des locaux de fabrication et / ou de l’outil de production même partielle, les accidents d’outillage survenus chez nous ou chez nos fournisseurs, les circonstances extérieures aux parties découlant du fait du « Prince » et d’une manière générale, toute autre cause entravant l’activité de nos usines telle que incendie, inondation, tremblement de terre, actes des autorités publiques, sans que cette liste soit limitative.

Au cas où cette suspension se poursuivrait au-delà d’un délai de sept jours, l’autre partie serait en droit d’annuler la commande en cours.

■ LITIGES

Le droit français, à l’exception de ses propres règles de conflits de lois, régit seul les ventes de notre société. Les dispositions issues de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, signée à Vienne le 11 avril 1980, sont inapplicables aux relations entretenues par notre société avec ses clients.Pour tout litige, les tribunaux du siège social de notre société seront seuls compétents, même en cas de demande incidente d’appel en garantie ou en cas de pluralité de défendeurs. Notre société se réserve cependant le droit de saisir la juridiction dans le ressort de laquelle se situe le siège social du client, de son établissement ou du lieu de livraison des produits. Le paiement par effet de commerce ou tout autre mode de paiement n’entraîne ni novation, ni dérogation à la présente clause.

RICHTER SYSTEM

Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets
01 60 61 53 70

7, rue Henri Poincaré
57150 Creutzwald
03 87 82 40 31

www.richtersystem.fr



L'Ossature de vos Projets